

DÉFI ÉCO-MARMITON – JOURNÉE DÉVELOPPEMENT DURABLE AIDE AU TRANSPORT DES ANIMATIONS

Programme	65738
Bénéficiaires	Collèges publics et privés
Condition(s) d'attribution	<ul style="list-style-type: none"> • Projet accepté dans le cadre fixé par l'appel à projet Défi Eco-Marmiton. Organiser une visite d'exploitation ou d'entreprise de transformation de produits locaux avec les collégiens dans le cadre du dispositif Défi-Eco-Marmiton. • Participation à la journée Développement Durable organisée par le Lycée Agricole de La Germinière de Rouillon.
Référence(s) décision(s) du Conseil départemental	BP 2019
Détermination de l'aide	<p>Subvention de fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Défi Eco-Marmiton</u> <p>Le dispositif Défi Eco-Marmiton mis en place par le Département poursuit des objectifs multiples : valoriser le savoir-faire des cuisiniers des collèges tout en mettant à l'honneur les producteurs et les fournisseurs de produits locaux ; faire découvrir les métiers en lien avec l'alimentation, contribuer à mieux comprendre les interactions de l'alimentation avec l'aménagement du territoire, l'ancrage des productions agricoles, les ressources du territoire, l'économie locale, l'approvisionnement durable et de qualité.</p> <p>Ce dispositif s'adresse aux collégiens d'établissements publics et privés (de la 6^{ème} à la 3^{ème} ; aux classes de SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) ; ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) ; IME (Institut Médico-Educatif) ; aux chefs cuisiniers ; aux enseignants ; aux gestionnaires ; aux infirmiers(ères)...désireux de monter un projet autour des questions de l'alimentation et du développement durable en lien avec le programme scolaire pour aboutir à la réalisation d'une recette éco-responsable lors d'un concours cuisine.</p>

	<p>Le soutien financier porte sur les projets développés dans les classes, après candidature et acceptation du dossier suite à l'appel à projet lancé par le Département. Le projet sera constitué d'un temps de préparation avec l'équipe projet ; de 3 animations avec les collégiens, en classe ou sur le terrain ; de qualifications sur le projet alimentation et développement durable et d'un concours de cuisine.</p> <p>Une subvention forfaitaire de 250 € par collège retenu à l'appel à projet Défi Eco-Marmiton est accordée pour le transport en car, permettant de réaliser des visites d'exploitations, d'entreprises de transformation de produits locaux ou autres visites en lien avec le projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Journée Développement Durable (Lycée Agricole La Germinière de Rouillon)</u> <p>Une subvention forfaitaire de 250 € par collège participant est accordée pour le transport en car, permettant de se rendre au Lycée Agricole La Germinière de Rouillon pour participer à la journée du Développement Durable.</p>
Modalité(s) d'attribution	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier retenu des collèges inscrits à l'appel à projet Défi Eco-Marmiton et ou à la Journée du Développement Durable ; - Décision de la Commission permanente avec la liste des collèges retenus dans le cadre de l'appel à projet Défi Eco-Marmiton ; - Notification d'attribution ; - Versement de la subvention sur présentation de la facture du transport et d'un RIB.
Service(s) chargé(s) de l'instruction	<p>Direction générale adjointe des Infrastructures et du Développement territorial Direction des Territoires, de l'Agriculture et du Développement durable Tél : 02 43 54 72 52</p>

Mise à jour janvier 2020